

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 61/1970 (1970)

Artikel: Dans le canton de Neuchâtel : installation généralisée de laboratoires de langues au degré secondaire

Autor: Jeanneret, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115820>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le canton de Neuchâtel : installation généralisée de laboratoires de langues au degré secondaire

Les précurseurs

Si l'Arrêté du département de l'Instruction publique du 30 janvier 1970 concernant l'installation et l'emploi de laboratoires de langues marque une étape importante pour l'enseignement des langues vivantes dans le canton de Neuchâtel, il représente aussi l'aboutissement des efforts entrepris depuis plusieurs années par diverses écoles neuchâteloises, et tout particulièrement par l'Université.

En 1960 déjà, une délégation de la Faculté des Lettres fut invitée à visiter les installations de l'Université de Besançon. A la suite de cette visite, une première expérience d'enseignement audio-oral des langues fut tentée à Neuchâtel, à l'aide de quatre magnétophones et de quatre postes d'écoute. Les résultats obtenus avec ce matériel encore primitif ne permettaient naturellement pas de tirer des conclusions définitives sur la valeur du système, d'autant plus que les bases scientifiques indispensables à la création d'exercices structuraux de valeur faisaient encore défaut.

L'année suivante, M. A. Gilliard, actuel directeur du Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel, reprit le problème à sa base. La tentative fut renouvelée et, grâce à une augmentation de crédit, le nombre des postes de travail passa de quatre à huit et les magnétophones furent reliés à un pupitre de commande encore très embryonnaire. Axé uniquement sur la correction phonétique, le travail des étudiants se révéla si encourageant que, en 1962, l'Université fit l'acquisition d'une installation remarquable pour l'époque, le « Cedamel Educomatic » (système audio-actif-comparatif).

L'utilisation du laboratoire s'étendit à l'espagnol et, en 1963, à l'anglais et à l'allemand. Par ailleurs, et pour répondre à des demandes pressantes, le laboratoire fut également utilisé comme procédé de mémorisation et de correction phonétique de *Voix et Images de France*, méthode audio-visuelle utilisée pour l'enseignement intensif du français à des groupes d'étudiants étrangers.

Très rapidement, le local réservé aux installations se révéla trop exigü : en 1964, l'ancien laboratoire de douze postes de travail fut remplacé par vingt-quatre nouvelles cabines qui trouvèrent place dans une salle beaucoup plus vaste de l'Université, et des locaux

annexes furent aménagés (bureau du directeur, secrétariat, magasin de bandes, cabine d'enregistrement). Trois collaborateurs furent engagés, et les travaux d'élaboration d'exercices structuraux sur bandes magnétiques prirent une ampleur réjouissante. Aux bandes de phonétique et de diction françaises s'ajoutèrent des séries d'exercices de syntaxe et d'orthographe, tandis que se multipliaient les bandes d'allemand, d'anglais et d'espagnol. Ouvert aux étudiants de la Faculté des Lettres et du Séminaire de français moderne, le laboratoire de l'Université permit également à de nombreux élèves des écoles secondaires de la région de parfaire leurs connaissances de la langue parlée.

En 1965, le Centre de linguistique appliquée voyait enfin le jour. Il compte aujourd'hui huit collaborateurs réguliers (mais la plupart à temps partiel), et ses tâches se sont accrues et diversifiées de façon considérable :

- Enseignement intensif des langues française, allemande, anglaise et espagnole.
- Information des professeurs de tous les niveaux en matière d'enseignement audio-visuel et d'emploi de laboratoires de langues.
- Formation de spécialistes du domaine dans l'enseignement primaire et secondaire.
- Elaboration, perfectionnement et évaluation de programmes sur bandes magnétiques à tous les niveaux.
- Préparation et organisation de cours intensifs de langues étrangères, dans des domaines spécialisés (étudiants en sciences, industrie, ouvriers étrangers).
- Instauration et coordination de l'enseignement des langues par le laboratoire dans l'ensemble du niveau secondaire du canton (choix des appareils, élaboration des programmes et des méthodes, formation des maîtres).
- Recherches en analyse comparative des langues selon les conceptions les plus récentes de la linguistique.
- Contacts avec d'autres organismes similaires en Suisse et à l'étranger. Le Centre de linguistique appliquée joue en partie le rôle d'organe exécutif de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée (CILA).

Le succès remporté à l'Université par l'emploi du laboratoire de langues entraîna très rapidement la création d'autres installations semblables dans les Ecoles de commerce de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Sur un effectif dépassant mille élèves, l'*Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel* compte plus de la moitié d'étudiants confé-

dérés ou étrangers, de langue allemande en majorité. C'est dire que l'enseignement du français, seconde langue, a toujours revêtu la plus grande importance pour le corps enseignant de cette école. Aussi l'apparition des laboratoires de langues et des méthodes audiovisuelles éveilla-t-elle immédiatement l'intérêt et l'enthousiasme d'un groupe de maîtres de français et, en automne 1964, vingt-quatre cabines « Cedamel Educomatic A » étaient inaugurées.

Il convient de relever que, à l'époque, à part *Voix et Images de France*, le marché ne regorgeait pas de programmes de français sur bandes magnétiques. Conscient de ce problème, le directeur de l'Ecole, M. Meuli, avec l'accord des autorités scolaires, décida de constituer un colloque de français. Une dizaine de professeurs que cette question intéressait furent déchargés de deux heures d'enseignement hebdomadaires pour se consacrer à l'élaboration d'exercices structuraux de grammaire et de phonétique destinés à des élèves germanophones. Il va sans dire que les séances du groupe furent surtout consacrées à la discussion des bandes rédigées (à domicile) par les collègues, tant il est vrai que la préparation et la mise au point d'une série d'exercices requièrent de nombreuses heures et un travail en équipe!

D'abord réservé aux élèves de langue allemande, le laboratoire fut ouvert également aux élèves de la section de langues modernes de l'Ecole, et il fallut, en 1966, acquérir un second laboratoire de vingt-quatre cabines.

A l'heure actuelle, le colloque de français a produit plus de trois cent cinquante bandes de phonétique, de lecture, de morpho-syntaxe et d'orthographe, sans compter une méthode audio-orale destinée aux « faux-débutants » et intitulée *Deuxième année de français*. Plusieurs écoles et institutions suisses et étrangères utilisent ce matériel qui est sans cesse amélioré et complété.

Des colloques d'anglais et d'allemand ont également été institués ces dernières années, de sorte que dans ces deux disciplines aussi le matériel didactique ne fait pas défaut. Signalons enfin l'existence de bandes de latin destinées aux élèves de la section de maturité qui se proposent de poursuivre des études universitaires de droit ou de lettres.

La responsabilité des installations, des travaux administratifs et pédagogiques a été confiée à un maître de l'Ecole, déchargé d'une douzaine d'heures hebdomadaires, et assisté d'un collègue qui consacre huit heures par semaine à ce travail. Une secrétaire engagée à mi-temps se charge des travaux de dactylographie et de copie nécessités par la création de nouveaux exercices. On notera que cette organisation se justifie par le fait que l'Ecole de commerce de Neuchâtel — sauf erreur — première école secondaire de Suisse à avoir acquis un laboratoire de langues, élabore complètement ses

propres programmes. La simple exploitation d'exercices achetés à l'extérieur facilite naturellement la tâche, dans la mesure où le marché peut offrir un matériel de qualité et bien adapté aux buts pédagogiques visés.

A l'occasion du 75^e anniversaire de sa fondation, l'*Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds* a été dotée d'un laboratoire « Cedamel Educomatic A » qui aujourd'hui encore continue à rendre de précieux services. Cette installation est utilisée à raison de quelque vingt-cinq heures par semaine en moyenne, et de nombreuses volées d'élèves ont pu y étudier avant tout les bandes produites par les collaborateurs du laboratoire de l'Université. L'expérience s'est révélée très positive, dans les domaines de la phonétique et de la lecture surtout, et les maîtres se plaisent à relever que, grâce à ces installations, les élèves sont amenés à renoncer à l'attitude de passivité qui, par la force des choses, caractérise souvent les leçons traditionnelles.

L'implantation de laboratoires de langues se généralise

La décision de doter les écoles secondaires du canton de laboratoires de langues remonte au 10 février 1969. Elle a été prise par la Conférence de l'enseignement secondaire, présidée à l'époque par le conseiller d'Etat G. Clottu, chef du département de l'Instruction publique. L'étude des modalités d'introduction de ce nouveau matériel dans le canton a été confiée à une commission « Laboratoires de langues », formée de directeurs d'écoles et de maîtres déjà versés dans ce domaine. Il convenait, en effet, sur la base des expériences accumulées pendant presque une décennie, de coordonner les diverses initiatives qui se manifestaient dans le canton et de ne pas laisser chacun partir en ordre dispersé.

Cette commission, présidée par le chef du service de l'enseignement secondaire, M.J. Ph. Vuilleumier, a pour tâche :

- a) d'apprécier les besoins en matière d'enseignement des langues par le laboratoire.
- b) de présenter au chef du département de l'Instruction publique des propositions portant sur le développement de la formation des responsables et du personnel enseignant, des méthodes et des moyens pédagogiques et des installations.
- c) de fixer son choix sur un type unique de laboratoire. Le modèle choisi pourra seul être installé dans les écoles cantonales ou donner droit à la subvention de l'Etat dans les écoles communales.
- d) de se prononcer sur les modifications envisagées dans les laboratoires existants, les projets de revente ou de remplacement.

(Arrêté du 30. 1. 70, art. 3)

Pour remplir ces différentes tâches, la Commission a constitué trois groupes de travail:

1. Formation du personnel enseignant
2. Méthodes et moyens pédagogiques
3. Installations

1. FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Il est évident que le recours au laboratoire de langues implique une stratégie pédagogique nouvelle, fondée sur des connaissances précises de cette science carrefour qu'est la linguistique appliquée.

S'il ne s'agissait que de former des moniteurs, la question serait aisée à résoudre, car les diverses manipulations exigées par l'emploi d'un laboratoire ne présentent pas de difficultés majeures. Certes, il faut que les enseignants maîtrisent ces installations sur le plan technique, mais il est surtout indispensable de les rendre attentifs aux divers problèmes posés par l'usage de cet auxiliaire.

Rappelons, tout d'abord, et il faut s'en convaincre, que, au laboratoire, on a affaire à la langue parlée, dont la grammaire est encore peu connue et qui, le plus souvent, n'a qu'une lointaine ressemblance avec la grammaire de la langue écrite. Il est donc indispensable d'aborder les sujets à traiter sous un angle différent et probablement nouveau pour la plupart des maîtres: celui d'une analyse grammaticale préalable entreprise à la lumière des grammaires modernes, qu'il s'agisse de la grammaire tagmémique de Pike ou de la grammaire générative transformationnelle de Chomsky. Quant à la forme des exercices, elle est, par la force des choses, très différente de celle des exercices écrits publiés dans les manuels traditionnels. L'enseignement audio-oral implique en outre des connaissances suffisantes dans les domaines de la communication et de la psycho-linguistique. On ne saurait donc prétendre qu'il existe des recettes toutes faites permettant de fabriquer sans peine des séries d'exercices structuraux.

C'est pourquoi le département a décidé de « confier l'emploi du ou des laboratoires exclusivement à des maîtres ayant suivi un des cours CILA, ou un cours reconnu équivalent... »

(Arrêté du 30. 1. 70, art. 9 lit. c)

Depuis cinq ans déjà, la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée organise, à l'intention du corps enseignant des écoles secondaires officielles suisses, des cours d'introduction à l'enseignement des langues vivantes par les méthodes audio-visuelles et le laboratoire de langues. Ces stages de trois semaines ont régulièrement lieu à l'Université de Neuchâtel et de nombreux maîtres du canton ont déjà profité de cette formation, réalisée avec la collaboration de nombreux professeurs d'Universités suisses et étrangères.

Par ailleurs, un cours semblable, mais réparti sur deux semestres à raison de deux heures par semaine, a été organisé pendant l'année universitaire 1969-1970 à l'intention du corps enseignant neuchâtelois exclusivement. Un nouveau stage de formation, fragmenté en trois périodes d'une semaine, va débiter à la fin de cette année.

Une partie du cours est consacrée à la présentation théorique des divers domaines évoqués plus haut, puis les stagiaires sont appelés à composer, en équipe, des bandes de phonétique et de syntaxe, et des tests de contrôle. Il ne s'agit nullement de transformer les maîtres en auteurs d'exercices structuraux, car seule une longue pratique permet de produire un matériel de qualité, mais de les amener à acquérir les bases qui les aideront à juger avec la rigueur nécessaire les programmes qu'ils devront utiliser ou qu'ils composeront eux-mêmes par la suite.

M. Gilliard dirige ce groupe de travail qui s'est également donné pour tâche l'étude de la formation des étudiants à l'enseignement moderne des langues vivantes.

FORMATION DES RESPONSABLES DES LABORATOIRES

Un laboratoire de langues est une installation coûteuse, et sa rentabilité ne peut être assurée que par un usage rationnel et intensif aussi bien sur le plan technique que pédagogique. Cela signifie, avant tout, la nécessité d'une organisation efficace, précise et complète (classement des documents, planification du travail, préparation des horaires, mise à disposition du matériel à des instants précis, etc.). D'autre part, et quel que soit le degré de perfection des appareils, des pannes ou des incidents ne sont pas exclus. Seule une personne ayant acquis des connaissances suffisantes dans le domaine technique et manifestant un certain goût pour les besognes administratives sera à même de résoudre les problèmes qui se posent inévitablement dans un laboratoire. Il ne peut être question ici d'improvisation ou de demi-mesures. C'est la raison pour laquelle le département de l'Instruction publique exige des écoles qu'elles confient « la gestion du laboratoire à un responsable et à un remplaçant ayant suivi:

- un cours CILA, ou subi une formation équivalente;
- le cours de gestion (un jour) au Centre de linguistique appliquée de l'Université de Neuchâtel;
- le cours technique (deux jours) à l'usine du fabricant.»

(Arrêté du 30. 1. 70, art. 9 lit. b)

Afin de ne pas lasser la patience du lecteur, nous nous contenterons de donner, sans commentaires, la liste des sujets traités lors de ces deux cours.

a) *Cours de gestion*

L'étiquetage des boîtes et des bobines, leur stockage; les travaux de copie; l'entretien et le montage des bandes; le budget d'un laboratoire (frais d'entretien et de réparations, frais d'achat de matériel nouveau); la discipline au laboratoire; les horaires de travail; fiches et formules diverses; aménagement et emploi de locaux annexes; charges du responsable et de son remplaçant.

b) *Cours technique*

Dangers présentés par les courants électriques, mesures de sécurité, premiers soins en cas d'accident; conception du « Télédidact 700 »: pupitre professeur, cabine élève, les options; fonctionnement de la platine, du tiroir électronique, logique de commande, fonctionnement global du système; démonstration de pannes et méthodes de dépannage; entretien; service autonome et service d'après-vente; rédaction des fiches de défektivité.

Ces cours, dont l'utilité n'a pas été mise en doute par les participants, seront repris chaque année. Il n'est en outre pas exclu qu'un cours technique de II^e degré soit organisé pour les maîtres s'intéressant particulièrement à ces problèmes.

2. MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

On peut, en gros, distinguer trois catégories de bandes d'exercices structuraux.

- les bandes indépendantes de tout manuel;
- les bandes complémentaires à un manuel d'inspiration plus ou moins traditionnelle;
- les bandes faisant partie intégrante d'une méthode conçue dans la perspective d'un enseignement audio-visuel ou audio-oral.

Les écoles secondaires du canton ayant adopté il y a quelques années des manuels donnant encore satisfaction, il paraissait dès lors naturel de chercher à rédiger des exercices complémentaires à ces ouvrages.

Comme on l'a relevé plus haut, la création de bandes d'exercices nécessite un travail important, et il est apparu judicieux au département de l'Instruction publique, afin d'éviter une dispersion des efforts, de confier la préparation des programmes à un certain nombre d'équipes formées de maîtres expérimentés en la matière. La direction du groupe de travail « Méthodes et moyens pédagogiques » est assumée par M.F. Matthey, chargé de cours à l'Université.

En fait, la plupart des équipes mentionnées ici existaient avant la création de la commission « Laboratoires de langues ». Mais, en

chargeant officiellement ces équipes d'un travail précis, et pour lequel des heures de décharge d'enseignement ont été introduites, le département a facilité et accéléré la création des exercices nécessaires en allemand et en anglais, et à tous les degrés.

Anglais

La première expérience remonte à 1958 environ. M. Matthey, alors professeur au gymnase cantonal de Neuchâtel, s'était vu confier l'enseignement de l'anglais aux hellénistes. Il s'agissait d'un cours de deux trimestres, qui devait amener les élèves à se débrouiller dans la langue anglaise, limitée naturellement à son aspect oral (une telle expérience a été relatée dans les *Etudes pédagogiques* de 1964; cf. J. Mottaz: *Le laboratoire de langues au profit des hellénistes?*). Très vite, M. Matthey entrevit l'intérêt du laboratoire pour cette formation accélérée, aussi accepta-t-il avec empressement l'offre qui lui avait été présentée de collaborer aux travaux du laboratoire de langues de l'Université. Il lui était ainsi possible de composer et d'expérimenter un cours d'appoint à partir de la méthode *Richard and Hall* 1^{re} et 2^e années. Les résultats, malgré un horaire limité à deux heures par semaine, dont une heure au laboratoire, furent jugés assez convaincants pour que l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel s'intéresse à ce cours. Une équipe fut constituée avec deux maîtres de l'Ecole secondaire, et tout le programme repris à sa base. Ainsi ont été conçues et réalisées les bandes complémentaires aux volumes de *Richard and Hall*, qui seront utilisées dans toutes les écoles secondaires du canton. Les élèves consacrent trois heures par semaine à l'étude de l'anglais, dont une au laboratoire. Le cours, rodé et revu entièrement à trois reprises, se compose de quarante-deux séries d'exercices sur bandes magnétiques accompagnant les cinquante leçons du manuel.

Le travail est maintenant achevé, et les bandes sont distribuées aux écoles selon leurs besoins. L'équipe qui a procédé à la dernière révision du cours a été momentanément dissoute.

Au degré gymnasial, la situation se présente d'une façon assez différente. Il n'existe, pour l'instant, que peu de matériel audio-oral adapté aux élèves de ce niveau. Une commission, formée de représentants des trois gymnases du canton et présidée par M. Rytz, s'est fixé comme but la préparation d'un programme commun aux trois institutions. Mais il ne s'agit pas, à brève échéance du moins, de créer ex nihilo un programme complet sur bandes magnétiques. L'idée a été émise d'acquérir *Plain Sailing*, d'André Gauthier, méthode à laquelle on ajouterait des bandes de phonétique. Quoiqu'il en soit, à l'heure où ces lignes sont rédigées, le groupe d'anglais pour les gymnases s'est réuni à plusieurs reprises, et il est certain qu'une

solution satisfaisante sera trouvée en temps opportun. On notera une idée intéressante: l'alternance dans l'emploi du laboratoire pour l'anglais et l'allemand, qui se succéderont par « tranches » de six mois. Ce procédé permettra d'augmenter la dotation en heures de laboratoire par langue et doit empêcher une trop grande lassitude des élèves.

En ce qui concerne l'anglais, signalons enfin que quelques maîtres de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel ont composé plusieurs bandes complémentaires à la méthode de *Hornby*, tandis que M. Matthey mettait au point un cours programmé de phonétique anglaise intitulé *Porte ouverte sur la phonétique anglaise*.

Allemand

Dans cette discipline, la situation était, au début de 1970, l'inverse de celle de l'anglais. Alors que pour cette dernière langue la matière faisait défaut au degré gymnasial mais existait à un niveau moins avancé, pour l'allemand, la carence de matériel était surtout sensible au degré inférieur, tandis que les gymnases pouvaient faire usage du cours élaboré sous la direction de M. Zellweger.

Au degré secondaire inférieur, la méthode *Wir sprechen deutsch* est uniformément utilisée dans le canton. Il s'agissait donc de réaliser les exercices structuraux complémentaires aux différents volumes de WSD.

Comme pour l'anglais, le département de l'Instruction publique a encouragé la formation d'équipes qui, sans tarder, se sont mises à l'ouvrage. La responsabilité de ce travail a été confiée à M. Merkt, lecteur au Centre de linguistique appliquée et professeur au gymnase cantonal de Neuchâtel.

Actuellement, le programme complémentaire au volume 1 de *Wir sprechen deutsch* est complètement terminé. A chaque leçon du manuel correspondent deux bandes (aucun exercice n'a été composé pour les leçons 1 à 14 dont le vocabulaire et les structures ne sont pas encore assez riches pour en permettre l'exploitation au laboratoire). L'équipe responsable de ce travail a maintenant entrepris la rédaction des exercices destinés à la 3^e année, tandis qu'un autre groupe compose le programme de 4^e année. A fin 1971, l'expérimentation de toute cette matière sera achevée; il sera donc possible, sur la base des observations réunies pendant cette période, de mettre au point la version définitive de ces séries d'exercices. Précisons que tout le matériel dont il a été question est destiné aux sections classiques et scientifiques des écoles secondaires. Un groupe de quatre maîtres a entrepris la rédaction d'un programme expérimental réservé à la section moderne, mais il n'est pas prévu de faire, pour l'instant, le même travail pour la section préprofessionnelle. La question sera

évidemment revue quand les classes préprofessionnelles seront complètement intégrées à des centres d'enseignement secondaire.

Dans les gymnases, les maîtres n'ont plus recours à un manuel de base. Il existe néanmoins un certain nombre de problèmes grammaticaux dont la révision s'impose en 1^{re} année. Ces divers points ont été repris systématiquement et ont fait (ou feront) l'objet de bandes magnétiques. Les professeurs seront libres d'utiliser ce matériel dans l'ordre qui leur paraîtra le plus judicieux, aucune progression n'ayant été prévue entre ces différentes séries d'exercices, utilisés avant tout au gymnase de Neuchâtel.

Quant au programme cantonal, il est en voie d'achèvement et sera expérimenté dès le mois de novembre. La version définitive sera disponible dans douze à dix-huit mois.

Enregistrement et copie des bandes modèles

Il est évident que l'enregistrement des exercices doit être aussi parfait que possible. Il s'agit non seulement de recourir à un matériel de haute qualité, mais de pouvoir faire appel à des locuteurs rompus à cette besogne.

Toute cette phase du travail se déroule au studio du Centre de linguistique appliquée. Ce studio, d'un niveau professionnel, est équipé d'un magnétophone Studer et d'une régie de la Compagnie industrielle radioélectrique, qui permet toutes les corrections souhaitables.

En général, les auteurs des exercices assistent à l'enregistrement des bandes maîtresses et dirigent le travail des présentateurs. Il va de soi que les speakers ont pour langue maternelle la langue d'étude.

Les bandes originales sont stockées au Centre de linguistique appliquée qui assume la responsabilité de leur conservation. Elles sont copiées à cinq exemplaires grâce à une batterie de magnétophones « Uher » royal mis à disposition par le département. Ces copies sont distribuées aux diverses écoles du canton à des conditions fort intéressantes.

3. INSTALLATIONS

Le groupe de travail « Installations » présidé par le soussigné, avait été chargé par le département de l'Instruction publique de « choisir un type de laboratoire de langues devant garantir un usage rationnel des installations et éviter ainsi un gaspillage coûteux des moyens ». Formé de trois ingénieurs et techniciens spécialistes de l'électronique et de la mécanique de précision, et de trois membres du corps enseignant versés dans le domaine de l'enseignement audio-oral, le groupe s'est réuni huit fois entre le 31 mai et le 13 octobre 1969.

Une première liste de matériel à expertiser a été dressée sur la base des critères suivants :

1. Installation conçue dans la perspective du travail « bibliothèque » (avec possibilité de recourir à la « copie de travail »).
2. Matériel de fabrication européenne, de préférence suisse à qualité égale. Degré de perfection aussi élevé que possible.
3. Représentation sérieuse; service après-vente efficace et rapide; stock de pièces de rechange suffisant à disposition.
4. Fiabilité et simplicité du matériel; facilité d'emploi tant par le maître que par l'élève.

Pourquoi le système bibliothèque?

On distingue, dans le travail au laboratoire, deux procédés principaux :

- a) le système bibliothèque: chaque élève dispose d'une bande individuelle portant un programme enregistré à l'avance.
- b) le système de copie de travail: les exercices sont copiés au début de la séance d'étude au laboratoire, en présence des élèves.

Ce second procédé paraît offrir plusieurs avantages. Il est économique puisqu'il suffit que chaque poste d'élève soit équipé d'une seule bande pour que le travail soit indéfiniment possible. Il permet d'éviter la constitution de stocks considérables de bandes magnétiques et rend inutiles, du même coup, les magasins destinés à les recevoir. La distribution de matériel est supprimée en début de leçon, et il n'est plus nécessaire que les élèves aient accès aux appareils.

Cependant, ces avantages ne sont pas aussi séduisants qu'ils le paraissent à première vue.

En effet, la supériorité du laboratoire de langues réside dans l'individualisation du travail qu'on y accomplit. Dans une leçon de type bibliothèque, chaque élève travaille dès le début de l'heure à l'allure qui lui convient. Il est donc responsable de son activité, et la machine est entièrement à son service.

Dans le système par copie de travail, le rythme lui est imposé du dehors. Pendant toute la phase de copie, il lui est impossible d'interrompre le défilement de sa bande. Il suffit qu'un élève n'ait pas saisi le sens d'un *stimulus* ou d'une consigne pour se trouver bloqué; il perd, de ce fait, une partie de la leçon.

D'autre part, selon la durée des exercices, l'élève n'est plus à même de contrôler entièrement son travail, à plus forte raison de revenir sur les points où il a commis des fautes. L'effet de « chœur parlé » résultant du travail simultané de la classe pendant la diffusion

des exercices empêche du reste toute analyse précise, en phonétique particulièrement.

Pour le maître, la première partie de la leçon reste passive, car il ne lui est guère possible de corriger un élève alors que le processus de copie empêche la comparaison du travail de ce dernier avec le modèle qui lui est proposé.

Sur le plan pédagogique, ce procédé paraît discutable, puisqu'il consiste à donner globalement aux élèves, dans l'espace de quinze à vingt minutes, une série d'exercices de difficulté croissante. Certes, une bande judicieusement composée doit présenter des seuils de difficulté suffisamment bas pour que chacun soit à même de les franchir. Mais un des avantages de l'enseignement programmé (dont certains principes sont adoptés au laboratoire), réside dans la liberté d'allure garantie à chaque élève en particulier. Or, dans le système de la copie de travail, toutes les difficultés lui sont offertes à la fois, sans que le facteur temps, qui permet de les affronter avec plus de facilité, puisse jouer son rôle. Il paraît, dès lors, plus judicieux de recourir à ce procédé en fin de leçon, et de considérer cette dernière diffusion comme un test destiné à mesurer les acquisitions des élèves.

Par ailleurs, ce procédé contraint les maîtres à reprendre le travail de copie au début de chaque leçon, puisque la destination des bandes change d'une heure à l'autre. Or, il n'est pas certain que les maîtres enseignant au laboratoire apprécient suffisamment la technique pour refaire, de bonne grâce, au début de chaque heure (ou pendant les récréations), les manipulations exigées par la mise en route d'une copie. Les observations que nous avons pu faire dans ce domaine sont souvent déconcertantes, tant il est vrai que des collègues, même soigneusement initiés à cette besogne, oublient telle manœuvre indispensable, à moins qu'une fausse manipulation ne cause des dégâts, quelquefois irréparables, à la bande modèle.

De plus, puisque à la fin de chaque leçon les exercices précédemment enregistrés sont effacés, un élève absent ne saurait refaire la ou les bandes diffusées en son absence. Ce cas n'est pas rare. Vaut-il dès lors la peine de copier, à l'aide d'un second magnétophone, le travail qu'il a à rattraper, tandis que ses camarades répètent en chœur une nouvelle série d'exercices?

Certes, il est possible de copier les bandes (à vitesse double par exemple) pendant les récréations ou en début de leçon, alors que le maître donne des explications. Ce procédé redonne aux élèves la liberté d'allure souhaitable, mais ne résout en rien le cas des absents ou celui des élèves travaillant plus vite que les autres et ayant fini leurs exercices avant le reste de la classe.

Il nous paraît finalement beaucoup plus intéressant de disposer, pour chaque bande modèle, de séries complètes de copies définitives, étiquetées et classées, surtout dans les grandes écoles où plusieurs

classes parallèles utilisent le même programme. Dans les établissements de moindre importance, on pourra se contenter de bloquer pour chaque bande modèle un certain nombre de copies qui seront offertes à n'importe quel moment aux élèves n'ayant pas pu suivre le programme pour une raison ou une autre, ou à ceux qui désirent revoir un problème particulier.

Même si le système bibliothèque exige une organisation plus minutieuse et des crédits plus importants, il est clair qu'un assistant ou une secrétaire bien instruits peuvent préparer ces copies en dehors des heures de leçon et libérer ainsi d'une tâche fastidieuse des maîtres dont le rôle consiste à créer des bandes, et non à les multiplier. Une simple estimation montrerait que l'économie réalisée, même si elle n'est pas réellement monnayable, finirait par permettre l'acquisition d'un nombre respectable de bandes d'élèves.

Quoi qu'il en soit, le groupe « Installations », en parfait accord avec la commission « Laboratoires de langues » et les deux autres groupes de travail, a décidé de donner aux maîtres neuchâtelois un instrument aussi souple que possible, et de porter son choix sur un type d'installation adapté aux buts pédagogiques visés.

Quel type de laboratoire choisir?

Dans tout laboratoire de langues, on recherchera d'abord la fidélité acoustique et la « fiabilité », avant de s'arrêter à des « gadgets » plus ou moins utiles sur le plan de l'enseignement, ou à des considérations par trop restrictives sur le plan financier. En électronique, la perfection se paie, mais il vaut finalement mieux acquérir une installation de prix plutôt qu'un matériel meilleur marché mais exigeant sans cesse des réparations dont le montant dépasse rapidement l'investissement qu'aurait exigé un laboratoire de qualité.

Nul ne peut naturellement prétendre à une fiabilité absolue du matériel. C'est la raison pour laquelle un service après-vente efficace et rapide est indispensable. Rien n'est plus fâcheux pour un maître que de devoir renvoyer du laboratoire un ou plusieurs élèves parce qu'un certain nombre de magnétophones ou de micro-casques sont en panne.

Si les réparations nécessaires peuvent être effectuées sur place, il convient que les organes défectueux soient accessibles sans démontage long et minutieux, tant il est vrai que les pertes de temps inutiles sont à la fois irritantes et coûteuses. Le groupe de travail a donc cherché un type de laboratoire dont les éléments seraient facilement interchangeables, et présentant également une grande simplicité d'emploi. Si un tableau de commande digne d'un « jet » impressionne beaucoup les visiteurs, il complique l'apprentissage des usagers

et les expose à des erreurs, quand il ne les contraint pas à renoncer à faire usage de tel ou tel accessoire, par crainte de se tromper.

Le groupe de travail, après avoir éliminé un certain nombre de marques qui ne répondaient pas aux exigences formulées sous les points 1 à 4, a retenu les installations de cinq maisons connues et les a expertisées. Son choix s'est finalement porté sur le modèle « Télédidact 700 », conçu et fabriqué par la Compagnie industrielle radioélectrique de Gals (Berne).

Le « Télédidact 700 »

Cette installation a été réalisée sur la base d'un cahier des charges établi en collaboration avec un groupe de professeurs bernois et neuchâtelois ayant plusieurs années d'expérience dans ce domaine. Pour leur part, les membres du groupe de travail ont proposé au constructeur plusieurs modifications et améliorations qui font du « Télédidact 700 » un instrument particulièrement bien adapté aux exigences de l'enseignement.

Il n'est pas dans notre intention de présenter ici une description complète de ce matériel (cf. *Bulletin CILA* N° 12, 1970). Peut-être intéressera-t-il cependant le lecteur de connaître quelques-uns des avantages qui ont retenu l'attention du groupe de travail.

— Le magnétophone se compose de deux éléments distincts :

- a) la platine mécanique équipée de trois moteurs Papst;
- b) le module de commande équipé de circuits intégrés enfichables et facilement interchangeables.

Ces deux éléments sont simplement encastrés dans la table de l'élève. Quelques secondes suffisent à les changer.

— La platine mécanique est recouverte d'une plaque de plexiglas fumé épais jouant le rôle de coupe-circuit. Dès que le couvercle est soulevé, l'appareil s'arrête. Ainsi évite-t-on les dégâts dus aux interventions intempestives des élèves qui, trop souvent, sont tentés de jouer avec les appareils.

— Les touches du module de commande sont solides. Elles portent des symboles facilement identifiables et peuvent être manipulées dans n'importe quel ordre ou toutes à la fois, sans qu'il en résulte aucun risque pour l'appareil. Les fausses manœuvres sont donc impossibles.

— Le pupitre de commande est d'une simplicité remarquable (représentation géographique). Toutes les commutations s'effectuent à l'aide d'un crayon magnétique; ce système, absolument silencieux, est beaucoup plus fiable que les boutons poussoirs traditionnels.

- Le système magnétique assure non seulement l'écoute discrète, la conversation et l'appel à tous, mais permet au maître, s'il le désire, de télécommander entièrement l'appareil de l'élève avec qui il est en conversation (à des fins d'instruction, par exemple). Cette manœuvre est également possible avec l'ensemble des appareils.
- Chaque appareil d'élève dispose de sa propre alimentation, commandée à partir du pupitre du professeur. Il en résulte une économie de courant et une diminution de l'usure du matériel, puisque seuls les magnétophones réellement utilisés sont mis sous tension.
- Le système de copie est également d'une conception très simple. Il est soit manuel, soit automatique. Dans ce cas, le rôle du maître consiste à mettre en route la copie. Le reste du processus (retour des bandes en début de leçon, arrêt de la bande modèle, coupure des contacts) se fait automatiquement. Le gain de temps est naturellement appréciable. Il est aussi possible de réaliser les copies à double vitesse.
- Le pupitre peut être divisé en 2×12 (ou 2×15) élèves au lieu de 1×24 (ou 1×30) par simple commutation d'un interrupteur à deux positions.

Par glissement, les parties du tableau correspondant aux deux groupes d'élèves sont placées en face des deux maîtres. Ainsi, deux professeurs peuvent-ils travailler simultanément avec la même classe ou avec deux groupes d'élèves accomplissant un travail différent.

- Le micro-casque présente de sérieuses garanties de solidité. La fiche pentapolaire traditionnelle a été remplacée par un jack (impossibilité de brancher l'équipement de tête de façon incorrecte), et les oreillettes de plastique ont été découpées pour éviter la transpiration et les effets acoustiques gênants causés par les casques trop étanches.

Il ne semblait guère possible de trouver une installation à la fois aussi perfectionnée et d'un emploi si aisé, et de plus construite à proximité. C'est pourquoi, dans son rapport du 22 octobre 1969, le groupe de travail « Installations » recommandait au chef du département de l'Instruction publique, le conseiller d'Etat F. Jeanneret, de porter son choix sur le « Télédidact 700 ».

Autres tâches du groupe de travail « Installations »

Cette mission accomplie, le groupe de travail est cependant resté en fonction.

Il s'agit, en effet, de contrôler les installations livrées par le fabricant et d'examiner si elles sont conformes aux exigences formulées dans le cahier des charges.

D'autre part, il est apparu heureux que le groupe mette au point (en collaboration avec le constructeur), le mode d'emploi du matériel (standard neuchâtelois) et présente des recommandations quant à son implantation et à son utilisation rationnelle.

En pratique, les écoles signalent au département leur intention de passer commande d'un laboratoire. Un ou plusieurs membres du groupe de travail examinent les locaux prévus à cet usage avec les responsables de l'école intéressée (ou les architectes quand il s'agit de nouvelles constructions). Des recommandations sont élaborées concernant l'aménagement de la salle: insonorisation, éclairage, climatisation, amenée du courant électrique, mesures de sécurité; le problème du stockage des bandes, de la création ou de l'aménagement de locaux annexes est également examiné. Il va de soi que les représentants du fabricant sont associés à cette période préparatoire, de même qu'ils participent à certaines des séances du groupe de travail.

Lorsque le laboratoire est installé et déclaré au point par le fabricant, les membres du groupe expertisent le matériel livré. A la suite de cet examen, un rapport est rédigé à l'intention du département de l'Instruction publique. C'est sur la base de ce document que l'Etat verse la subvention prévue qui, jusqu'au 31 décembre 1973, s'élève au 60 % des frais d'acquisition.

Signalons que le fabricant autorise les membres du groupe à se rendre à n'importe quel moment à l'usine pour y examiner les appareils en cours de fabrication et contrôler si les performances atteintes correspondent aux normes exigées.

Fiches de défektivité

A fin 1972, on peut estimer à une quinzaine le nombre de laboratoires installés dans le canton. A ce moment, le problème de l'entretien et des réparations devra être réglé de façon satisfaisante. Une fiche de défektivité très détaillée a été créée. Les responsables de laboratoires, en cas de panne, remplissent ces fiches dont une copie est remise au groupe. L'analyse précise de ces documents doit permettre, d'une part, de détecter les points faibles du matériel, d'autre part de déterminer quel sera, au terme de la période de garantie qui s'étend sur 18 mois ou 2000 heures de fonctionnement, le meilleur système de « maintenance »: engagement d'un technicien cantonal, contrats avec le fabricant, entretien assuré par des maîtres ou des assistants... etc. Une solution vient d'être adoptée pour le gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds: un technicien est entré en fonction

le 1^{er} février 1971 dans cette école. Il consacra une partie de son temps à l'entretien des laboratoires de langues des Montagnes neuchâtelaises.

Dossier technique

Les problèmes posés au responsable d'un laboratoire ne se limitent pas au fonctionnement correct des installations. Au contraire, de très nombreuses questions, allant de la façon de faire une soudure aux règles à observer pour réaliser un bon enregistrement — ne cessent de surgir. Il a donc paru utile de rédiger un dossier technique présentant de façon aussi complète que possible les diverses questions suscitées par l'installation d'un laboratoire dans une école. Ce document, d'une centaine de pages, traite d'abord des conditions d'implantation d'une de ces installations et des locaux annexes; on passe ensuite aux principes de construction du magnétophone pour présenter plus longuement le laboratoire de langues adopté par le canton. Quelques pages sont consacrées aux haut-parleurs et aux micro-casques; enfin, précédant un glossaire et une bibliographie sommaire, on trouve plusieurs paragraphes relatifs aux bandes magnétiques, à leur entretien, à leur montage, etc. Signalons à ce propos que le département de l'Instruction publique a passé d'importants contrats portant sur l'achat de bandes pour les diverses écoles du canton. L'unification du matériel a permis, sur ce point aussi, de réaliser d'appréciables économies.

Dossier administratif et pédagogique

Un dossier administratif et pédagogique est en préparation. On y traitera d'une part de la gestion d'un laboratoire (avec différentes formules types destinées à faciliter le classement du matériel, le contrôle du travail des élèves, etc.); on y trouvera d'autre part des conseils relatifs à la façon de diriger le travail au laboratoire et des précisions sur les programmes élaborés en anglais et en allemand à l'intention des écoles secondaires du canton.

En guise de conclusion

Le dispositif mis en place semble efficace, et les divers groupes travaillent en étroite collaboration avec la commission « Laboratoires de langues » et le département de l'Instruction publique. A l'heure actuelle, quatre laboratoires « Télédidact 700 » sont installés, et ce matériel donne entière satisfaction, le nombre des interventions se situant à un niveau inférieur à celui qui avait été prévu. Une

cinquième installation entrera en fonction en novembre, et huit l'année prochaine.

D'ici là, le nombre de maîtres habilités à utiliser les installations aura augmenté dans une notable mesure, tandis que les bandes nécessaires à l'enseignement auront, pour la plupart, été expérimentées ou seront déjà parvenues au stade de la version définitive.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les mesures prises par le département de l'Instruction publique pour favoriser dans notre canton l'implantation de laboratoires et passer sans heurts d'un enseignement traditionnel des langues à des méthodes plus efficaces, mises en œuvre par un corps enseignant bien préparé à cette nouvelle tâche.

RENÉ JEANNERET